

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

26/10/2012

Dossier complet le

26/10/2012

N° d'enregistrement

F054-12-P0027

1. Intitulé du projet

Aménagement de l'accès de la nouvelle salle omnisports de AIFRRES

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de AIFRRES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Serge MORIN

RCS / SIRET

21790003400018

Forme juridique

Collectivité locale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6d	Création d'une voie de 160 mètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Aménagement d'une voie de circulation et desserte en
réseaux de la nouvelle salle omnisports

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire en cours d'instruction

Accord sur le dossier de déclaration au titre des articles L 214-1 à L 214-6 du code de l'environnement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
voie de 9 mètres de large (2m de fossé, 5 mètres de 2 m de trottoir)	voie de circulation et
Voie de 160 mètres de long	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Commune de AIFFRES (79) parcelles AZ 46, 47p. 115. 108p	Long. ____ ° ____ ' ____ " ____ Lat. ____ ° ____ ' ____ " ____
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. <u>46 ° 16 ' 54" N</u> Lat. <u>0 ° 24 ' 41" O</u>
	Point d'arrivée : Long. <u>46 ° 16 ' 58" N</u> Lat. <u>0 ° 24 ' 46" O</u>
	Communes traversées : Aiffres

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui

☐

Non

☐**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?****4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	D'après le Dossier Départemental des Risques Majeurs des Deux-Sèvres, la commune du projet est soumise aux risques: - Inondations fluviales (AZI La Guirande - 01/09/1996) ; - Transports de Marchandises Dangereuses (TMD).
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Zone de répartition des eaux superficielles et souterraines.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Projet situé à 1300 m de la Zone de protection Spéciale ZPS FR5412007 PLAINE DE NIORT SUD EST
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	Projet situé à 150m de la Croix du Cimetière classée Monument Historique par arrêté du 22 mars 1889

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Parcelle actuellement en prairie
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le projet se situe en amont du secteur inondable défini dans la carte d'aléa inondation (AZI "La Guirande")
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Oui pendant la phase de travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Nuisances pouvant être liées à la fréquentation de la voie.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Pendant la phase de travaux
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

Projet de construction de la salle Omnisports sur le site de Tartalin.
(aménagement en aval immédiat de la voie d'accès)

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etant donné que:

- le linéaire de la route est de l'ordre de 160m;
- le projet ne se situe pas dans un périmètre Natura 2000;
- le projet n'affecte pas de zones humides;
- le projet se situe en amont de la zone inondable définie dans l'AZI "La Guirande";
- les eaux de ruissellement seront collectées vers un ouvrage de rétention adapté;

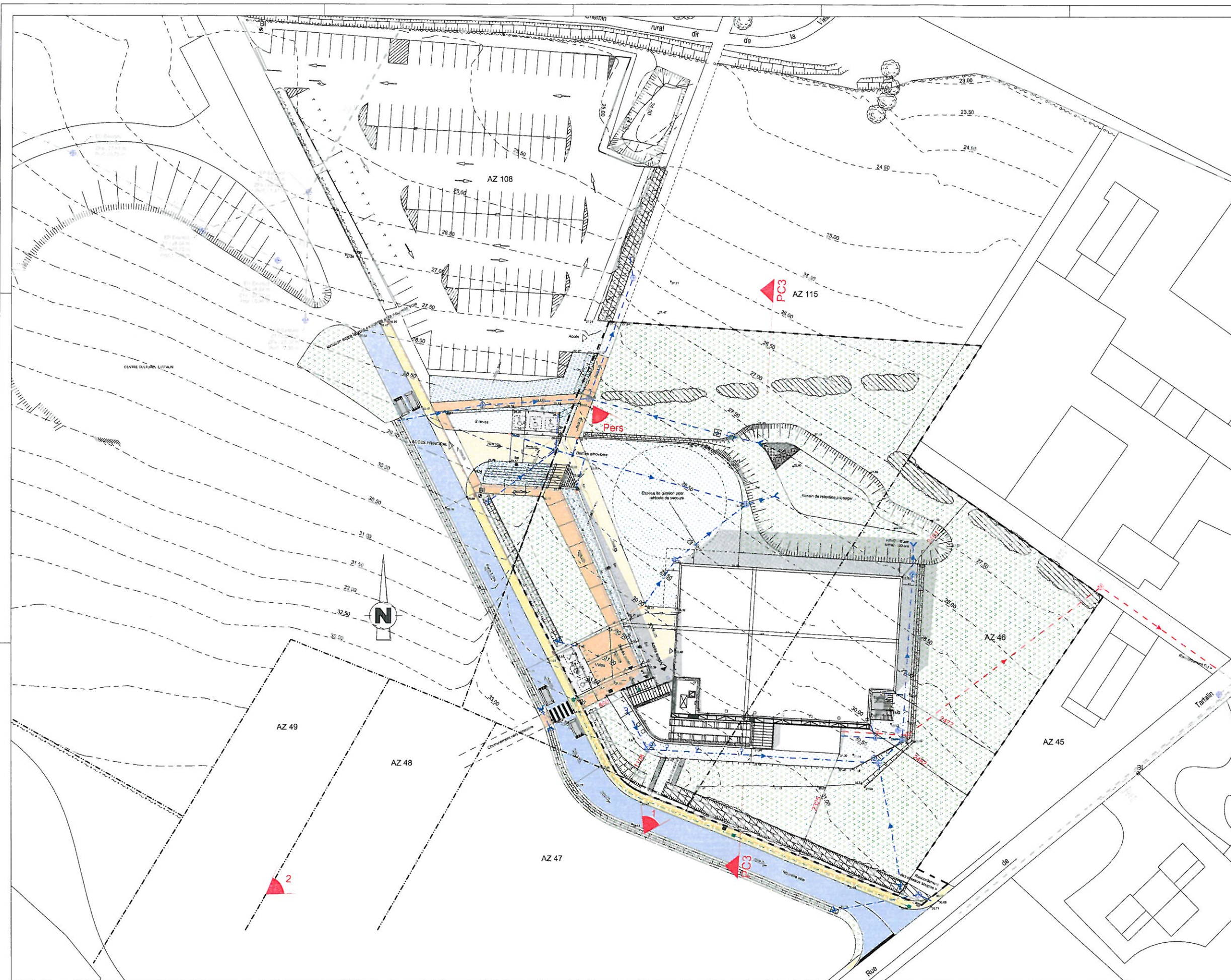
Il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.











- Légende**
- Limite cadastrale
 - Limite administrative
 - Signalisation de voirie
 - Terrain
 - Nouvelle voirie en construction
 - Voies brisées par les zones non bâties en zones d'habitat
 - Terrain en état de débris
 - Clôturement par un mur ou clôture
 - Parcelles en litige
 - Pente variable
 - Sèche
 - Eau vive
 - Terrain de plan d'habitat
 - Clôture de ville ou village
- Légende réseaux existants**
- Réseau EP existant
 - Réseau Eau froide existant
 - Réseau Eau chaude existant
 - Réseau EP existant
 - Réseau Eau froide existant
 - Réseau Eau chaude existant
 - Réseau Gaz existant
 - Réseau Télécom existant
 - Réseau Eclairage existant
- Légende réseaux projetés**
- Réseau EP
 - Réseau Eau froide
 - Réseau Eau chaude
 - Réseau Gaz
 - Réseau Télécom
 - Réseau Eclairage

Maître d'ouvrage Mairie d'Aiffres 41 rue de la Mairie - 01002 Aiffres 03 44 42 12 00 - Fax 03 44 42 12 01 E-mail : mairie@aiffres.fr	PC2	
	JUILLET 2012	1/250
Assistance Maître d'ouvrage Franco Service Patrimoine 27 Place des Trévillers - 88000 PIRENNE Tél : 03 49 32 12 00 - Fax : 03 49 32 12 01 E-mail : a.s.p@franco-service-patrimoine.com	PLAN DE MASSE	
Architecte mandataire M.A. ARCHITECTURES Agence M.A. Nantes - 8 quai Magellan - 41000 Nantes Tél : 02 40 20 20 88 - Fax : 02 40 20 20 89 Agence M.A. Paris - 15 rue Claude Lorraine - 75012 Paris Tél : 01 51 10 10 14 - Fax : 01 51 10 10 15 E-mail : m.a.architectures@ma-architectures.fr Site : www.ma-architectures.fr	Agence M.A.	
COORDONATEUR V.A.S. - GCA Ingénierie 3 Avenue Jean Jaurès - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	
STRUCTURE STRUCTURE SYSTEM 1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	
PLANCHES PLANCHES 1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	
ANALYSE ANALYSE 1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	
BUREAU DE CONSTRUCTION BUREAU DE CONSTRUCTION 1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	
OPC - COORDONATEUR OPC - COORDONATEUR 1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	1318 avenue de la République - 41000 Aiffres Tél : 03 44 42 12 00 - Fax : 03 44 42 12 01 E-mail : v.a.s.gca@vas-gca.fr	

Construction d'une salle omnisports - Site de Tartalin
Commune d'Aiffres